

Extrait du registre des arrêtés du Président

REGIE DE RECETTES « EQUIPEMENTS AQUATIQUES DU VAL DE GARONNE », NOMINATION DES MANDATAIRES

Le Président de Val de Garonne Agglomération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles R1617-1 et R1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,

Vu le décret n°2008-227 du 05 mars 2008 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs abrogeant le décret n°66-850 du 15 novembre 1966,

Vu l'arrêté du 03 septembre 2001 relatif au taux d'indemnités de responsabilités susceptibles d'être allouées aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et, le montant de cautionnement imposé à ces agents,

Vu l'arrêté n°2003.08 en date du 30 septembre 2003 instituant une régie de recettes « Equipements aquatiques du Val de Garonne » pour le fonctionnement du complexe aquatique du Val de Garonne,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 4 juillet 2017

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 4 juillet 2017

Vu l'avis conforme du régisseur suppléant en date du 4 juillet 2017

ARRETE

Préambule Au vu de la saison estivale 2017, il convient de nommer les mandataires de la régie de recettes « Equipements Aquatiques du Val de Garonne » pour les piscines de Marmande, Tonneins, Meilhan sur Garonne et du Mas d'agenais.

Article 1^{er}

- Madame Oriane FABRE PINON pour la période du 08 juillet au 04 août 2017
- Madame Lola ANDREA pour la période du 15 juillet au 11 août 2017
- Madame Caroline LAGARDERE pour la période du 05 août au 31 août 2017
- Madame Laurence LABADIE pour la période du 01^{er} juillet au 31 août 2017
- Madame Caroline TAGLIANTE pour la période du 01^{er} juillet au 31 août 2017
- Madame Danielle CHIADMI pour la période du 01^{er} juillet au 31 août 2017
- Madame Lydie LOMBARDO pour la période du 01^{er} juillet au 31 août 2017
- Monsieur Damien FOINANT pour la période du 08 juillet au 31 août 2017
- Monsieur Alfred NDIAYE pour la période du 08 juillet au 31 août 2017
- Madame Christine BOURG pour la période du 08 juillet au 31 août 2017
- Madame Véronique MORGADO DA COSTA pour la période du 08 juillet au 31 août 2017
- Madame Aurélie FERRAN pour la période du 08 juillet au 31 août 2017,

sont nommés mandataires de la régie de recettes « Equipements aquatiques du Val de Garonne ». Ils interviendront comme agents de guichet/caisse pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie de recettes « Equipements aquatiques du Val de Garonne », avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci ;

Article 2

Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code Pénal ;

- Ils doivent les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie

Article 3

Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle du 21 avril 2006 ABM n°06-31

Publication et affichage :
Le 5.7.2017

Fait à Marmande, le 4 juillet 2017

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,

**Notification du présent arrêté,
Le 6 juillet 2017**

Signature du régisseur titulaire
(Précédé de la mention manuscrite
« Vu pour acceptation »)

Signature du mandataire suppléant
(Précédé de la mention manuscrite « Vu pour acceptation »)

Odile COURREGELONGUE

Patrick HOLLEVOET

Signature du mandataire suppléant
(Précédé de la mention manuscrite
« Vu pour acceptation »)

Signature du mandataire suppléant
(Précédé de la mention manuscrite « Vu pour acceptation »)

Eric CHAMBAUDET

François SOLLINGER

Signature du mandataire suppléant
(Précédé de la mention manuscrite
« Vu pour acceptation »)

Signature du mandataire suppléant
(Précédé de la mention manuscrite « Vu pour acceptation »)

Jean-Laurent LOPEZ

Sandra TRILLAUD

Signature du mandataire,
(Précédé de la mention manuscrite
« Vu pour acceptation »)

Signature du mandataire,
(Précédé de la mention manuscrite « Vu pour acceptation »)

Caroline LAGARDERE

Oriane FABRE PINON

Signature du mandataire,
(Précédé de la mention manuscrite
« Vu pour acceptation »)

Signature du mandataire,
(Précédé de la mention manuscrite « Vu pour acceptation »)

Lola ANDREA

Laurence LABADIE

Signature du mandataire,
(Précédé de la mention manuscrite
« Vu pour acceptation »)

Signature du mandataire,
(Précédé de la mention manuscrite « Vu pour acceptation »)

Caroline TAGLIANTE

Danielle CHIADMI

Signature du mandataire,
(Précédé de la mention manuscrite
« Vu pour acceptation »)

Signature du mandataire,
(Précédé de la mention manuscrite « Vu pour acceptation »)

Lydie LOMBARDO

Alfred NDIAYE

Signature du mandataire,
(Précédé de la mention manuscrite
« Vu pour acceptation »)

Signature du mandataire,
(Précédé de la mention manuscrite « Vu pour acceptation »)

Damien FOINANT

Aurélie FERRAN

Signature du mandataire,
(Précédé de la mention manuscrite
« Vu pour acceptation »)

Signature du mandataire,
(Précédé de la mention manuscrite « Vu pour acceptation »)

Véronique MORGADO DA COSTA

Christine BOURG